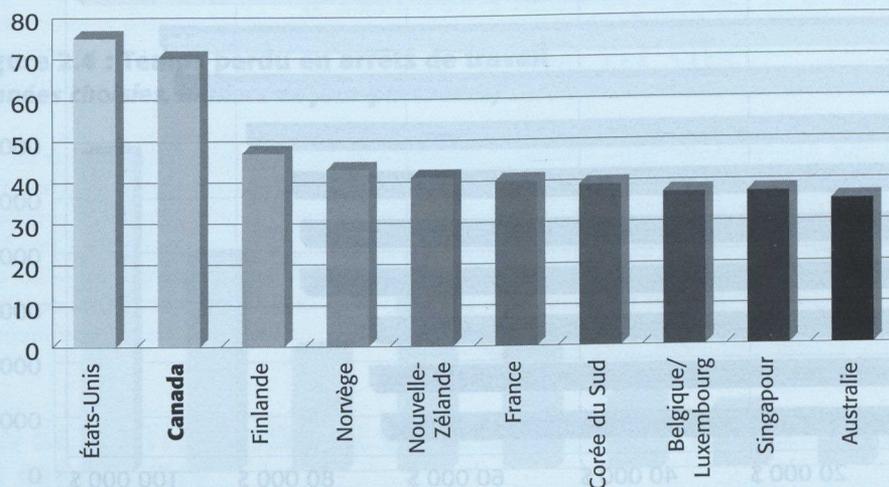


Figure 2.1 : Taux d'inscription dans l'enseignement supérieur
 (pourcentage de la population de 20 à 24 ans inscrite dans l'enseignement supérieur*)



*Note : L'enseignement supérieur comprend ici les universités et tous les établissements post-secondaires, ce qui englobe les écoles de formation professionnelles, les programmes d'éducation des adultes et les collèges communautaires à scolarité de deux ans.

Source : World Competitiveness Report, 1994, p. 597.

LA CAPACITÉ CONCURRENTIELLE DES RESSOURCES HUMAINES DU CANADA

La disponibilité de personnes compétentes est un élément essentiel des décisions en matière d'investissement et des possibilités de croissance d'un grand nombre d'entreprises. Le Canada enregistre une excellente performance dans ce domaine. La productivité de la main-d'œuvre est élevée et augmente encore, en particulier dans le secteur de la transformation.

Une rémunération concurrentielle

La capacité concurrentielle des entreprises canadiennes du secteur de la transformation s'est renforcée considérablement au cours des années 1990. Cette amélioration s'explique par une combinaison avantageuse d'augmentation de la productivité, de très faibles hausses des salaires et par une diminution de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain. Même si le dollar canadien devait s'apprécier dans une certaine mesure au cours des années à venir, le coût des salaires et des avantages sociaux assumés par l'industrie canadienne resterait concurrentiel par rapport aux États-Unis.

Les coûts unitaires de main-d'œuvre du secteur de la transformation au Canada ont baissé régulièrement au cours des trois dernières années. Exprimés en dollars américains, ils ont baissé encore plus puisque cette baisse a dépassé les dix pour cent depuis le début des années 1990. Toujours exprimés en dollars américains, les salaires horaires des travailleurs du secteur canadien de la transformation ont diminué entre 1992 et 1994, alors qu'on a assisté à une augmentation annuelle moyenne de près de quatre pour cent aux États-Unis pendant la première moitié des années 1990.²

En moyenne, les salaires versés dans les grandes villes canadiennes sont inférieurs à ceux de la plupart des autres grands centres d'affaires du monde. Les figures 2.3 et 2.4 permettent de procéder à une comparaison globale dans le cas des gestionnaires et des secrétaires du secteur de l'ingénierie. Le montant des taxes et des avantages sociaux pris en charge par l'employeur est également plus faible au Canada qu'aux États-Unis grâce au système de soins de santé financé par l'État et aux cotisations inférieures de sécurité sociale.

² Fonds monétaire international, *Perspective économique mondiale* (octobre 1994), p. 131 et le U.S. Department of Labor, *Monthly Labor Review* (novembre 1994), p. 48.